

Annexe technique : Contrats Natura 2000

Les abréviations des actions éligibles s'expliquent :

- Type de milieu : N pour ni-agricole ni-forestier / F pour forêt ;
- Caractère ponctuel ou récurrent : P / R ;

Actions relevant des contrats en milieux « ni agricoles, ni forestiers »

Les actions contractuelles N03Pi sont obligatoirement réalisées en complément de l'action N03Ri

Code	Actions
N01Pi	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage
N02Pi	Restauration des milieux ouverts par un brûlage dirigé
N03Pi	Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
N03Ri	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
N06Pi	Réhabilitation ou plantation de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
N06R	Chantier d'entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de bosquets ou de vergers
N07P	Décapage ou étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles
N08P	Griffage de surface ou décapage léger pour le maintien de communautés pionnières en milieu sec
N09Pi	Création ou rétablissement de mares ou d'étangs
N09R	Entretien de mares ou d'étangs
N10R	Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles
N11Pi	Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
N11R	Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
N12 Pi et Ri	Curages locaux des canaux et fossés dans les zones humides
N13Pi	Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
N14Pi	Restauration des ouvrages de petite hydraulique
N14R	Gestion des ouvrages de petite hydraulique
N15Pi	Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
N16Pi	Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
N17Pi	Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur des rivières
N18Pi	Dévégétalisation et scarification des bancs alluvionnaires
N19Pi	Restauration de frayères
N20P et R	Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
N23Pi	Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
N24Pi	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements des accès
N25Pi	Prise en charge de certains coûts visant à réduire l'impact des routes, chemins, dessertes et autres infrastructures linéaires
N26Pi	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact
N27Pi	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
N29i	Lutte contre l'érosion des milieux dunaires de la ceinture littorale, des plages et de l'arrière-plage
N30 Pi et Ri	Maintien ou création d'écrans végétaux littoraux pour réduire l'impact des embruns pollués sur certains habitats côtiers sensibles
N31i	Réhabilitation et protection de systèmes lagunaires
N32	Restauration des laisses de mer

Actions relevant des contrats en milieux forestiers

Les actions contractuelles F14i sont obligatoirement réalisées en complément d'autres actions de gestion des milieux forestiers

Code	Actions
F01i	Création ou rétablissement de clairières ou de landes
F02i	Création ou rétablissement de mares ou étangs forestiers
F03i	Mise en œuvre de régénérations dirigées
F05	Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production
F06i	Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
F08	Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements chimiques ou mécaniques
F09i	Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
F10i	Mise en défens de types d'habitat d'intérêt communautaire
F11	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
F12i	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
F13i	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
F14i	Investissements visant à informer les usagers de la forêt
F15i	Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
F16	Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif F17i - travaux d'aménagement de lisière étagée